

ENSEIGNANT NIVEAU IV
MONITEUR FEDERAL 2^{EME} DEGRE
FORMATEUR/ TRaineur ISO 24802-2 / CMAS***

Toutes les plongées réalisées dans le cadre de la préparation au MF2 ne pourront être prises en compte par le jury que si elles sont dûment mentionnées dans le Livret de formation MF2 (téléchargeable sur <https://plongee-fsgt.org/manuels-et-livrets/>).

Le livret de formation assure le suivi pédagogique du candidat, la traçabilité des situations de formation réalisées ainsi que l'identification progressive des compétences développées dans le cadre du cursus fédéral.

L'ouverture officielle d'un livret de formation commence par la participation à un stage préliminaire MF2 et la déclaration d'entrée en formation auprès du Centre Fédéral par le tuteur du candidat et le président du club.

Principes d'évaluation des situations pédagogiques

Les situations de formation et de certification visent à apprécier la capacité du candidat à concevoir, conduire, analyser et réguler une action de formation en cohérence avec les cursus fédéraux.

L'évaluation repose notamment sur la capacité du candidat à :

- **Cadrer** une situation de formation
 - **définir des objectifs adaptés ;**
 - identifier les prérequis ;
 - structurer l'activité ;
 - définir les critères de réussite ou d'évaluation.
- **Évaluer** une situation de formation :
 - observer les réalisations ;
 - analyser les comportements et productions ;
 - apprécier l'atteinte des objectifs ;
 - **identifier les écarts.**
- **Adapter** son intervention au public, au milieu et aux situations rencontrées
 - prendre en compte le niveau des pratiquants ;
 - adapter son intervention au public ;
 - adapter son intervention au milieu et aux conditions ;
 - **ajuster son action aux situations rencontrées.**
- **Faire des apports** pédagogiques favorisant les apprentissages et la progression
 - proposer des explications adaptées ;
 - **faire le lien théorie pratique**
 - proposer des consignes ou corrections pertinentes ;
 - **proposer des régulations adaptées.**
- **Assurer la sécurité** lorsque le contexte de l'épreuve le nécessite
 - identifier les risques ;
 - mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées ;
 - assurer la surveillance des pratiquants (cf. positionnement dans la palanquée).

I. DEFINITION DU NIVEAU

Cadre fédéral expert, avec un profil de formateur de cadres, capable de :

- organiser, sécuriser et diriger des activités de plongée dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- concevoir, coordonner et conduire des dispositifs de formation destinés aux plongeurs et aux encadrants ;
- former, accompagner et évaluer les enseignants fédéraux ;
- organiser et participer aux jurys de certification fédéraux ;
- coordonner des équipes pédagogiques et des stages de formation ;
- participer au développement des activités subaquatiques et des dispositifs fédéraux de formation ;
- contribuer à l'évolution des contenus pédagogiques, des certifications et des pratiques fédérales ;
- encadrer et former les plongeurs dans les espaces d'évolution prévus par la réglementation applicable à ses prérogatives.

Le MF2 constitue le niveau fédéral de référence pour la formation des cadres techniques au sein de la FSGT.

Son intervention s'inscrit dans une logique de développement des compétences, de transmission des savoirs, d'accompagnement des équipes pédagogiques et de garantie de la qualité des dispositifs de formation et de certification fédéraux.

II. CONDITIONS DE CANDIDATURE A UN STAGE FINAL CERTIFICATIF

- Être âgé de 20 ans au minimum.
- Être licencié à la FSGT.
- Être titulaire du brevet de Moniteur Fédéral 1er degré FSGT ou équivalent depuis 2 ans minimum au 1er jour du stage final.
- Être titulaire du brevet moniteur Nitrox FSGT
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Être présenté conjointement par le Président du club et un Moniteur Fédéral 2ème degré FSGT.
- Être titulaire d'un permis mer.
- Être titulaire du Certificat d'Aptitude Fédéral de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) ou d'un brevet équivalent.
- Être titulaire du brevet de secourisme PSC1 ou brevets équivalents.
- Présenter une attestation de participation à un stage préliminaire MF2 sans avis défavorable. La déclaration d'entrée en formation doit être signée par le président du club et le tuteur (MF2 FSGT) avant le stage préliminaire.
- Avoir réalisé un stage en situation de moniteur 2ème degré dans une structure FSGT. Ce stage doit être le support de l'épreuve n°8 du cursus MF2.
- Être titulaire d'un Livret de formation complet en cours de validité. L'inscription au stage final ne peut avoir lieu que dans une période de 36 mois après la date d'entrée en formation (1 prorogation de 6 mois est possible par dérogation de la Commission Formation).
- Présenter au 1^{er} jour du stage fédéral une attestation d'aptitude aux épreuves rappelées en fin de document et figurant dans le livret de formation du stagiaire.
La validité de cette attestation d'aptitude est de 9 mois.

III. CONDITIONS DE VALIDATION

La délivrance du brevet de Moniteur Fédéral 2ème degré est conditionnée par :

- la validation de l'ensemble des modules de certification prévus par le Manuel du Moniteur ;
- la réalisation du parcours de formation défini dans le livret de formation ;
- la présentation d'un livret de formation régulièrement renseigné ;
- l'avis favorable du tuteur sur l'aptitude du candidat à exercer les fonctions de MF2 ;
- la participation au stage fédéral certificatif.

Les validations partielles obtenues dans le cadre du cursus MF2 restent acquises pendant une durée de 18 mois à compter de leur obtention.

Toute situation particulière relève de l'appréciation de la Commission Formation.

Pour les passerelles et équivalences MF2, se reporter au manuel sur le site fsgt plongée

<https://plongee-fsgt.org/passerelles-et-equivalences/> .

IV. DÉLIVRANCE DU BREVET

Le brevet de Moniteur Fédéral 2ème degré est délivré par le Centre Fédéral au vu de l'attestation de réussite et du relevé de notes (cf. livret de formation MF2) établis par le jury lors du stage final certificatif.

MODULE « CAPACITES TECHNIQUES ET PHYSIQUES »

1) Réaliser un 1 500m PMT.

Fait / Non Fait → Notation : 0 / 20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Condition physique - Gestion de l'effort dans la durée - Maîtrise du déplacement en surface
Eléments observables	- Capacité à maintenir un effort régulier - Capacité à maintenir une ventilation maîtrisée (pas d'essoufflement majeur) - Maîtrise du déplacement surface (prise d'amers)
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté physique nécessitant l'arrêt de l'épreuve - Non-respect des consignes de sécurité
Conditions de réalisation	- Parcours de 1500 m en PMT - Réalisation en continu - Temps de référence : maximum 33 min pour les hommes et 34 min 30 sec pour les femmes - Equipement : • Un vêtement isothermique avec cagoule et un lestage annulant sa flottabilité, si la température de l'eau est inférieure à 18° C. • Maillot de bain autorisé si la température de l'eau est égale ou supérieure à 18° C

2) Sauvetage mannequin en plongée libre

Fait / Non Fait → Notation : 0 / 20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Condition physique générale - Gestion de l'effort et récupération lors de l'enchaînement nage, apnée et remorquage - Maîtrise du sauvetage en plongée libre
Eléments observables	- Capacité à maintenir un déplacement efficace en surface - Réalisation de l'apnée avec maîtrise et sans précipitation - Récupération adaptée après l'apnée - Remorquage efficace et continu du mannequin - Maîtrise gestuelle tout au long de l'épreuve
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté physique nécessitant l'arrêt de l'épreuve - Apnée réalisée dans des conditions incompatibles avec la sécurité du candidat - Prise du mannequin inadaptée au sauvetage d'une personne réelle - Non-respect des modalités de maintien des voies aériennes hors de l'eau
Conditions de réalisation	- Effectuer 200m en PMT, aller chercher un mannequin immergé sur un fond de 10m et le remorquer sur 100 m en maintenant les voies respiratoires hors de l'eau • Vêtement isothermique obligatoire si température de l'eau est inférieur à 18° C. • Mannequin normalisé (adulte, poids apparent 1,5 kg). - La sortie du mannequin doit se faire en moins de 5 minutes et la durée totale de l'épreuve doit être inférieure à 8 minutes. - L'immersion des voies aériennes ne doit pas être de plus de 20 sec cumulées ni 5 sec consécutives lors d'une même immersion - Évaluation réalisée en milieu naturel

3) Réaliser une démonstration de remontée assistée à 35 m à vitesse contrôlée et assurer le remorquage d'un plongeur en difficulté

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Réaliser une démonstration technique exploitable dans un contexte de formation • Mettre en œuvre une procédure d'assistance adaptée à une situation donnée • Assurer une remontée sécurisée jusqu'à la prise en charge en surface • Maîtriser une remontée assistée à vitesse contrôlée
Éléments observables	- Démonstration lisible et reproductible, adaptée à un objectif de formation • Intervention rapide, adaptée et non précipitée • Gestion de la palanquée • Utilisation prioritaire du gilet comme moteur de remontée • Maîtrise de la vitesse de remontée • Communication claire et rassurante • Stabilisation maîtrisée entre 8 et 6 m avec tour d'horizon avant arrivée surface • Gestion efficace de l'effort pendant le remorquage et la prise en charge surface
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger du plongeur assisté ou de la palanquée - Redescente lors de la prise en charge du plongeur en difficulté - Perte de contrôle de la vitesse de remontée (respecter entre 9 et 12m/min – pas plus de 3m à plus de 15m/min) - Utilisation des palmes comme moteur principal de remontée - Absence de surveillance du plongeur assisté - Redescente de plus de 1 m durant la remontée
Conditions de réalisation	- Départ stabilisé en pleine eau dans la zone des 35 m - Conditions précisées par le jury avant la plongée et pouvant évoluer durant la remontée - Après signalisation en surface, remorquage de l'assisté durant 1 minute maximum (à l'appréciation du jury) - Déséquipement de l'assisté en surface

4) Descendre, se stabiliser et répondre à un test de lucidité à 50m

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Maîtrise de la ventilation à la descente - Maîtrise de la vitesse de descente et des barotraumatismes liés - Être capable de descendre, en palanquée, le plus directement possible (et non le plus rapidement) sur un point donné - Maîtrise de la stabilité - Sérénité et lucidité dans la zone des 50m
Éléments observables	- Gestion adaptée de la vitesse de descente - Rectitude et verticalité de la descente - Équilibre du corps et absence de vrilles incontrôlées - Stabilisation maîtrisée dans la zone des 50 m - Réponse cohérente au test de lucidité
Points de vigilance et de sécurité	- Réponse incohérente ou comportement incompatible avec une plongée sécurisée dans la zone des 50 m - Difficulté d'équilibrage ou compensation incompatible avec une descente sécurisée - Perte de cohésion de la palanquée durant la descente - Perte de stabilisation supérieure à ±2 m lors du vidage de masque
Conditions de réalisation	- Test de lucidité réalisé selon les modalités définies pour la spécialité PA60 - Épreuve réalisée en situation réelle - Le candidat réalise un vidage de masque complet dans la zone des 50 m tout en maintenant sa stabilisation. - Contrôle direct d'un MF2 membre du jury - Possibilité d'organisation avec l'épreuve suivante lors de la même immersion

5) Assister un plongeur en difficulté à 50m et le remonter jusqu'à la surface à vitesse contrôlée

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Gestion d'une situation nécessitant un retour surface avec prise en charge d'un co-équipier incapable de réagir (malaise, narcose, ...) - Gestion de la décompression et de la sécurité de la palanquée lors du retour surface
Eléments observables	- Intervention rapide, adaptée et non précipitée - Gestion de la palanquée - Utilisation prioritaire du gilet comme moteur de remontée - Maîtrise de la vitesse de remontée - Communication claire et rassurante - Stabilisation maîtrisée lors des arrêts éventuels - Gestion adaptée de la décompression et du retour surface
Points de vigilance et de sécurité	- Mise en danger du plongeur assisté ou de la palanquée - Perte de contrôle de la vitesse de remontée (respecter entre 9 et 12m/min – pas plus de 3m à plus de 15m/min) - Redescente lors de la prise en charge du plongeur en difficulté - Absence de surveillance du plongeur assisté - Redescente de plus de 2 m durant la remontée - Palmage utilisé comme moteur principal de remontée - Absence de prise en compte des obligations de décompression
Conditions de réalisation	- Départ stabilisé en pleine eau dans la zone des 50 m sur un fond légèrement supérieur - La remontée s'effectue de 50 m jusqu'à la zone du premier palier - À partir de cette zone, le jury met fin à la situation d'assistance et le candidat gère la fin de plongée (décompression, parachute, sortie surface, retour bateau) - Épreuve réalisée en situation réelle - Cette épreuve et la précédente peuvent être organisées lors de la même immersion

MODULE « FORMER EN PRATIQUE »

6) Organiser et conduire un acte d'enseignement à 50m

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Concevoir et conduire une séance de pédagogie pratique en référence aux cursus fédéraux PA60, MF2 - Construire une progression pédagogique adaptée au niveau des pratiquants - Mettre en œuvre des situations de formation cohérentes avec les objectifs recherchés - Adapter son intervention aux caractéristiques du public et aux conditions de réalisation - Évaluer et réguler son action pédagogique - Participer à l'évaluation et à la certification des plongeurs du PA60 et MF2
Éléments observables	Capacité à : - cadrer la séance - assurer la sécurité (positionnement) - évaluer - s'adapter - faire des apports pédagogiques
Points de vigilance et de sécurité	- Situation pédagogique inadaptée au niveau des pratiquants - Mise en danger des plongeurs ou non-respect des règles de sécurité - Défaut de surveillance ou de gestion de palanquée - Communication inadaptée ou insuffisante - Absence d'analyse ou de régulation pédagogique - Non prise en compte des contraintes liées à la plongée dans la zone 40-60 m
Conditions de réalisation	- Situation réelle de formation durant le stage fédéral - Objectifs, niveau des plongeurs et organisation définis par le jury - Séance intégrant briefing, conduite de séance et débriefing - Évaluation réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade

7) Former à la pédagogie de la pratique : montrer ses capacités de formateur à l'égard d'élèves enseignant devant réaliser un enseignement pratique.

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Former un futur enseignant à la pédagogie des savoir-faire pratiques des cursus fédéraux « plongeur » - Observer, analyser et réguler une prestation pédagogique réalisée par un stagiaire enseignant - Accompagner un futur enseignant dans sa progression pédagogique
Éléments observables	Capacité à : - cadrer la situation de formation - assurer la sécurité (positionnement) - évaluer la prestation réalisée - s'adapter - faire des apports pédagogiques
Points de vigilance et de sécurité	- Situation pédagogique inadaptée au niveau du stagiaire enseignant - Défaut de sécurisation de la palanquée (positionnement) - Absence d'analyse ou de régulation pédagogique - Conseils ou régulations inadaptés à la situation observée
Conditions de réalisation	- Situation réelle de formation durant le stage fédéral - Cette capacité s'évalue lors des épreuves pratiques des stagiaires « plongeur » - Les stagiaires MF2 doivent accompagner et réguler les stagiaires MF1 du briefing au débriefing de leur(s) élève(s) - L'évaluation porte sur la qualité de l'analyse, des conseils et des régulations proposés - Épreuve réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage en cascade

8) Présenter et analyser une expérience de formation de cadres

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Présenter une ou plusieurs expériences de formation réalisées dans le cadre du cursus MF2 - Analyser les choix pédagogiques, organisationnels et sécuritaires retenus - Justifier une démarche de formation de plongeurs et d'enseignants - Identifier les adaptations et régulations mises en œuvre - Se positionner comme formateur de cadres au sein de la FSGT
Eléments observables	<u>Capacité à :</u> - cadrer une action de formation - justifier ses choix pédagogiques - définir une progression pédagogique - évaluer une action de formation - s'adapter - faire des apports pédagogiques. <u>Support de la présentation :</u> - Le rapport présenté par le candidat s'appuie sur une ou plusieurs expériences de formation réalisées dans le cadre de son parcours MF2. - Il pourra notamment comporter : • le contexte de la ou des actions de formation réalisées • les publics concernés (plongeurs, stagiaires enseignants, formateurs) • les objectifs poursuivis • la progression pédagogique retenue • les choix pédagogiques, organisationnels et sécuritaires mis en œuvre • les adaptations et régulations réalisées au cours de la formation • l'analyse des résultats obtenus • le retour d'expérience du candidat sur son rôle de formateur de cadres. - Lorsque le contexte s'y prête, le candidat pourra illustrer son analyse par une comparaison des démarches pédagogiques mises en œuvre auprès des plongeurs et auprès des stagiaires enseignants (comparaison 1^{er} et 2^{ème} degré)
Points de vigilance et de sécurité	- Présentation ne permettant pas d'identifier clairement le contexte et les objectifs de la formation ; - Progression pédagogique incohérente ou insuffisamment justifiée ; - Absence de prise en compte des dimensions organisationnelles ou sécuritaires ; - Difficulté à analyser les résultats obtenus ou les adaptations mises en œuvre ; - Difficulté à justifier les choix pédagogiques retenus ; - Positionnement insuffisant en tant que formateur de cadres. ou régulations inadaptées à la situation observée
Conditions de réalisation	- La présentation est réalisée en 15 minutes sans intervention du jury - Elle est suivie d'un entretien avec le jury de 20 minutes - Cette épreuve est organisée <u>avant l'épreuve de pédagogie appliquée</u> - Elle constitue un support permettant au jury d'approfondir l'analyse du parcours de formation du candidat et d'éclairer les échanges relatifs à sa capacité à former des cadres

9) Développer un exposé de pédagogie appliquée

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Présenter et justifier une démarche de formation applicable à une compétence ou un savoir-faire de plongeur - Expliquer les choix pédagogiques, organisationnels et sécuritaires retenus - Expliquer comment accompagner un futur enseignant dans la conception et la conduite de cette formation - Identifier les points clés à transmettre à un futur enseignant - Mettre en relation les approches pédagogiques du premier et du second degré	
Eléments observables	Capacité à (1^{er} degré) : - cadrer une situation pédagogique - justifier ses choix pédagogiques - définir une progression pédagogique - organiser les séances et les situations d'apprentissage - s'adapter - faire des apports pédagogiques - évaluer	Capacité à (2^{ème} degré) : - cadrer une situation pédagogique - identifier et transmettre des compétences d'enseignant - apporter des outils et une méthodologie transférables - mettre en évidence les points clés de la situation proposée - adapter son intervention au profil du stagiaire - évaluer - permettre au futur MF1 de conduire ensuite la séance de manière autonome.
Points de vigilance et de sécurité	- Absence de prise en compte du niveau ou des prérequis des pratiquants - Progression pédagogique incohérente ou insuffisamment justifiée - Absence de prise en compte des dimensions organisationnelles ou sécuritaires - Absence de transfert de compétences d'enseignant - Absence d'outils ou de méthodologie transférables - Points clés non identifiés - Réponse limitée au premier degré	
Conditions de réalisation	- À partir d'un thème pédagogique proposé par le jury, le sujet est tiré au sort 30 minutes avant l'épreuve - Le candidat présente successivement son approche du sujet : • au premier degré, en explicitant la démarche retenue pour former un plongeur • au second degré, en explicitant la démarche retenue pour former un futur enseignant à conduire cette même formation - Chaque partie de l'exposé dure 15 minutes maximum - L'exposé est réalisé devant les stagiaires MF2 en stage préliminaire et les membres du jury - L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes - <u>L'évaluation porte sur la cohérence des démarches proposées ainsi que sur la capacité du candidat à établir des liens entre les approches du premier et du second degré</u>	

MODULE « FORMER EN THEORIE »

10) Former à la pédagogie de la théorie : Montrer ses capacités de formateur à l'égard d'élèves enseignant réalisant un enseignement théorique.

Note minimale : 08/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Accompagner un futur enseignant dans la conception, la structuration et l'adaptation d'un enseignement théorique - Former un futur enseignant à la pédagogie des savoirs théoriques des cursus fédéraux « plongeur » - Observer, analyser et réguler une prestation pédagogique réalisée par un stagiaire enseignant - Accompagner un futur enseignant dans sa préparation, sa conduite et son analyse de séance
Eléments observables	Capacité à : - cadrer la situation de formation - évaluer la prestation réalisée - s'adapter - faire des apports pédagogiques
Points de vigilance et de sécurité	- Situation pédagogique inadaptée au niveau du stagiaire enseignant - Défaut d'analyse ou de régulation de la prestation pédagogique réalisée - Conseils ou régulations inadaptés à la situation observée - Difficulté à accompagner le stagiaire enseignant dans l'adaptation et la vulgarisation des contenus au public visé - Difficulté à identifier ou corriger des contenus théoriques inexacts ou inadaptés au niveau visé
Conditions de réalisation	- Cette capacité s'évalue lors des épreuves de pédagogie de la théorie des stagiaires MF1 - Les stagiaires MF2 doivent accompagner les stagiaires MF1 dans la préparation, la conduite et l'analyse de leur séance - L'évaluation porte sur la qualité de l'analyse, des conseils et des régulations proposés - Épreuve réalisée dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage fédéral certificatif

11) Former à la conception et à l'analyse des situations d'évaluation

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Analyser une situation d'évaluation certificative en cohérence avec les cursus fédéraux ; - Accompagner des futurs enseignants dans la conception, l'analyse et la régulation de situations d'évaluation ; - Identifier les points clés à transmettre à un futur enseignant concernant la construction d'une évaluation ; - Garantir la cohérence entre les objectifs de formation, les critères d'évaluation et les modalités de certification.
Eléments observables	Capacité à : - cadrer une situation d'évaluation - évaluer la prestation réalisée - s'adapter - faire des apports pédagogiques
Points de vigilance et de sécurité	- Difficulté à analyser la cohérence d'une situation d'évaluation au regard des objectifs de formation visés - Difficulté à identifier les points forts et les points faibles d'un sujet d'évaluation - Conseils ou régulations inadaptés à la situation observée - Difficulté à accompagner un stagiaire enseignant dans l'amélioration de son dispositif d'évaluation - Absence de prise en compte des attendus des cursus fédéraux - Difficulté à justifier les évolutions ou régulations proposées
Conditions de réalisation	- Avant le stage, le candidat produit un sujet d'évaluation théorique MF1 comportant les modalités de correction et de notation - Ce travail fait l'objet d'une analyse et d'une régulation par le jury avant le début du stage - Le candidat accompagne ensuite les stagiaires MF1 dans la conception, l'analyse et la régulation de leurs propres situations d'évaluation - Cette capacité s'évalue dans le cadre du fonctionnement pédagogique du stage fédéral certificatif - L'évaluation porte principalement sur la capacité du candidat à accompagner de futurs enseignants dans la conception et l'analyse de situations d'évaluation

12) Maîtriser les connaissances utiles à l'enseignement, à l'encadrement, à la direction de la plongée et à la formation de cadres

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Mobiliser les connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et institutionnelles nécessaires à l'enseignement, à l'encadrement, à la direction de la plongée et à la formation des cadres
Eléments observables	- expliquer les mécanismes, principes et règles applicables - justifier les conduites adaptées - utiliser une terminologie précise et adaptée - établir des liens entre les connaissances, la pratique et leur enseignement
Points de vigilance et de sécurité	- Inexactitudes scientifiques, techniques, réglementaires ou institutionnelles ; - Raisonnement incohérent ou incomplet ; - Utilisation imprécise de la terminologie ; - Difficulté à relier les connaissances à leur application pratique ou à leur enseignement ; - Explications conduisant à des comportements inadaptés ou dangereux en plongée.
Conditions de réalisation	- Épreuve écrite, orale ou mixte d'une durée maximale de 2 h 30 - L'évaluation est organisée autour des domaines suivants : • A1 : cadre réglementaire et responsabilités : 30 minutes maximum ; • A2 : physiologie et physiopathologie : 30 minutes maximum ; • A3 : désaturation : 30 minutes maximum ; • A4 : matériel de plongée : 30 minutes maximum ; • A5 : préparation physique : 30 minutes maximum

13) Se positionner comme cadre fédéral au sein de la FSGT

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Comprendre l'organisation et le fonctionnement de la FSGT et de sa CFA plongée - Situer son action dans l'environnement institutionnel des activités subaquatiques - Participer au développement des activités fédérales - Se positionner comme cadre fédéral dans la conduite de projets et l'animation de la vie fédérale
Eléments observables	- expliquer l'organisation et le fonctionnement de la FSGT et de la CFA plongée - situer les différents acteurs intervenant dans le champ des activités subaquatiques - présenter et analyser son implication dans une structure ou un projet fédéral - identifier les enjeux de développement des activités fédérales - relier son action aux valeurs et orientations de la FSGT
Points de vigilance et de sécurité	- Connaissance insuffisante de l'organisation fédérale - Difficulté à situer les rôles et responsabilités des différents acteurs - Absence ou faiblesse d'implication dans la vie fédérale - Difficulté à analyser ou valoriser une expérience de cadre - Méconnaissance des cursus et de leur articulation
Conditions de réalisation	- Entretien avec au moins deux membres du jury ; - Durée d'environ 20 minutes ; - L'entretien s'appuie notamment sur le parcours fédéral et l'implication du candidat ; - L'évaluation porte à la fois sur la connaissance de l'environnement fédéral et sur la capacité du candidat à se positionner comme cadre fédéral.

MODULE « DIRECTION DE STAGE »

14) Concevoir et organiser un stage fédéral

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Concevoir l'organisation pédagogique d'un stage fédéral en cohérence avec les objectifs de formation visés - Organiser l'enchaînement des séquences pédagogiques, évaluatives et organisationnelles - Prendre en compte les contraintes humaines, matérielles, sécuritaires et logistiques d'un stage - Justifier les choix retenus au regard des objectifs du stage et des principes de fonctionnement fédéraux
Eléments observables	Capacité à : - cadrer l'organisation générale du stage - construire une programmation cohérente des différentes séquences - prendre en compte les contraintes de sécurité et de fonctionnement - articuler les temps de formation, d'évaluation et de régulation - justifier les choix organisationnels retenus
Points de vigilance et de sécurité	- Programmation incohérente ou incompatible avec les objectifs du stage - Absence de prise en compte des contraintes de sécurité - Répartition inadaptée des temps de formation, d'évaluation ou de régulation - Difficulté à justifier les choix organisationnels retenus - Méconnaissance des principes de fonctionnement des stages fédéraux
Conditions de réalisation	- Le candidat produit une programmation complète d'un stage fédéral selon le format défini par l'organisateur - Le planning est transmis au jury avant le stage selon les modalités prévues - L'évaluation porte sur la cohérence pédagogique, organisationnelle et sécuritaire de la programmation proposée - L'organisation logistique du stage peut être prise en compte dans la programmation mais ne constitue pas l'objet principal de l'évaluation

15) Coordonner le déroulement d'un stage fédéral

Note minimale : 10/20

Objectifs Pédagogiques / capacité(s) recherchée(s)	- Coordonner la mise en œuvre pédagogique, organisationnelle et sécuritaire d'un stage fédéral - Animer et accompagner une équipe de formateurs dans le respect des principes de fonctionnement fédéraux - Assurer le suivi pédagogique des candidats et réguler le déroulement du stage - Créer les conditions favorables au fonctionnement du collectif et à l'atteinte des objectifs du stage
Eléments observables	Capacité à : - cadrer le fonctionnement du stage - coordonner les différents acteurs - assurer le suivi pédagogique des candidats - réguler les situations rencontrées - communiquer et animer une équipe de formateurs - maîtriser le déroulement temporel des différentes séquences du stage
Points de vigilance et de sécurité	- Organisation ou coordination inadaptée au fonctionnement du stage - Défaut d'anticipation ou de prise en compte des contraintes de sécurité - Difficulté à coordonner les différents acteurs - Absence de suivi ou de régulation pédagogique - Communication insuffisante ou inadaptée - Difficulté à maintenir un cadre de fonctionnement cohérent durant la mise en situation de direction de stage - Absence d'anticipation ou de régulation face à une dérive significative du planning compromettant le déroulement pédagogique ou sécuritaire du stage
Conditions de réalisation	- Épreuve réalisée en situation réelle durant un stage fédéral - Le candidat intervient en lien avec le jury et l'équipe pédagogique - L'évaluation porte notamment sur : • la présentation et la mise en œuvre de l'organisation du stage • l'animation et la coordination de l'équipe pédagogique • le suivi pédagogique des candidats • les régulations mises en œuvre au cours du stage • la conduite des bilans pédagogiques et des temps de coordination - Le relevé officiel des résultats demeure sous la responsabilité du jury

APTITUDES PREALABLES A LA CANDIDATURE AU STAGE FINAL

Détail des aptitudes obligatoires que le candidat doit présenter à l'entrée du stage final (validité : 9 mois)

Ces aptitudes préalables doivent être attestées par un MF2 titulaire d'une licence FSGT en cours de validité.

A1) Réaliser un 1 500m PMT (cf. épreuve 1)

A2) Sauvetage mannequin en plongée libre (cf. épreuve 2)

A3) Enseignement et technique 50 m (cf. épreuves 5 et 6)

A4) Réaliser une démonstration de remontée gilet 35m à vitesse contrôlée et remorquer l'assisté jusqu'à un point donné (cf. épreuve 3)

MODULARITE

L'acquisition des épreuves (et donc du niveau) peut se faire de façon modulaire : si l'ensemble des épreuves ne permet pas au candidat de valider le niveau visé, il pourra bénéficier de ces épreuves lors d'un nouveau stage final certificatif (il pourra ne pas les « repasser » et conserver les notes acquises lors du stage précédent).

Durée de validité : 18 mois

Sont modulaires, dans le cadre de réalisation d'un **stage final certificatif** chacun des modules :

- Module « Capacités Physiques et Techniques »
- Module « Former en pratique »
- Module « Former en théorie »
- Module « Direction de stage »

